



Communiqué de presse

**Crise de la filière céréalière :  
Les annonces d'Annie Genevard témoignent d'une prise en compte  
de la situation mais restent encore trop floues pour répondre concrètement à  
l'urgence !**

Très attendues par les céréaliers confrontés à leur pire moisson depuis 40 ans, les mesures annoncées par Annie Genevard pour répondre à l'urgence économique, peinent à rassurer les producteurs dont les trésoreries sont désormais dans le rouge. Si les dispositifs annoncés semblent répondre aux attentes et propositions de la profession, c'est davantage leurs critères et modalités d'application qui interrogent l'AGPB sur leur réelle capacité à bénéficier aux agriculteurs.

Paris le 5 novembre 2024 – « Certains pourraient nous reprocher de faire la fine bouche, alors disons-le clairement : Annie Genevard a entendu nos attentes et les grandes lignes de nos propositions, et nous saluons son écoute pour nous aider à passer le cap, mais pourquoi tant de zones d'ombres et si peu de concret ? » questionne inquiet Eric Thirouin, le président l'Association Générale de Producteurs de Blé et autres céréales à paille (AGPB).

Pour le président des céréaliers français, les critères et les modalités d'application des dispositifs proposés sont en l'état, trop peu précis pour garantir un soutien réellement efficient à court terme auprès des agriculteurs dont les trésoreries sont désormais le rouge : « Concernant les prêts à taux bonifiés, nous n'avons eu de cesse de défendre depuis le mois d'août des prêts à un taux maximum de 1% sur 5 ans. Aujourd'hui on nous annonce que celui-ci pourrait être de 2% sur 3 ans, se rapprochant ainsi de prêts bancaires classiques : quel serait alors l'intérêt pour soulager et sécuriser la trésorerie des agriculteurs ? » interroge Eric Thirouin en soulignant qu'au regard de complexité des formalités à remplir, le jeu n'en vaudrait alors pas la chandelle.

Sur les réponses économiques de long terme, même déception : si l'AGPB salue l'intention de proposer des prêts de restructuration de la dette avec une prise en charge du risque garantie par l'Etat à la hauteur de 50%, son président déplore le manque de réalisme de la mesure : « Ces prêts sont proposés pour une durée de seulement 5 à 7 ans, c'est bien trop peu pour espérer remettre sur pied l'économie de son exploitation, alors qu'il faudrait 10 à 15 ans pour que cela soit économiquement supportable ! »

Eric Thirouin avertit : « Les mesures attendues ne peuvent plus se limiter à de simples effets d'annonce mais doivent pouvoir bénéficier concrètement à tous les agriculteurs en urgence ! », en expliquant que les propositions de l'AGPB appellent également à la mise en place d'un fond d'allègement des charges bénéficiant réellement aux céréaliers, ainsi qu'à la demande d'activation par la France de la réserve de crise européenne.

Pour l'AGPB, ces mesures conjoncturelles essentielles ne doivent pas faire oublier pour autant, l'urgence structurelle, et plus particulièrement la fragilisation des moyens de production qui menace la compétitivité agricole française : « Alors que le désarroi dans nos campagnes explose à nouveau, nous restons déterminés à défendre l'avenir de notre souveraineté alimentaire face à des politiques agricoles hors sol » conclut Eric Thirouin.

---

**A propos de l'AGPB :**

**L'AGPB (Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales)** agit pour défendre les valeurs et les intérêts des producteurs français de céréales à paille (blé, orge, avoine, seigle, sorgho...) Mobilisée au quotidien pour construire des solutions favorables à la compétitivité des exploitations céréalières, l'AGPB accompagne les céréaliers dans des transitions responsables. Les céréaliers de France rassemblés au sein de l'AGPB ont à cœur de relever les défis des transitions agricoles successives pour produire plus et produire mieux. [www.agpb.fr](http://www.agpb.fr)

**Contacts presse** : Charles COLLET / [Charles.collet@comfluence.fr](mailto:Charles.collet@comfluence.fr) / 06 68 69 00 99

---